

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 5 (1938)
Heft: 5-6

Artikel: Les surnoms des familles neuchâtelaises [à suivre]
Autor: Montandon, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER
 SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER
Le généalogiste suisse

MONATLICHE MITTEILUNGEN
 der schweizerischen Gesellschaft
 für Familienforschung

BULLETIN MENSUEL
 de la Société suisse
 d'études généalogiques

No. 5/6

V. Jahrgang

1. Juni 1938

Redaktion: Dr. Robert Oehler, Bern

Les surnoms des familles neuchâtelaises

par Léon Montandon

Causerie faite à l'assemblée générale de la Société suisse d'études
 généalogiques, à Neuchâtel, le 24 avril 1938

Le généalogiste, ou même l'amateur désireux de connaître son ascendance, de retrouver quelques renseignements sur l'activité et la carrière fournie par ceux qui l'ont précédé, a pour premier travail de dépouiller les registres de paroisses et d'état civil. Puis, arrivé à une époque où ceux-ci n'existent pas encore, il se trouve arrêté dans ses investigations. Il a en mains de nombreuses données, il distingue plusieurs branches de la famille, mais aucun lien ne les réunit. Ce sont les membres d'un tronc commun qui ne se dessine pas encore avec précision. Des recherches, à faire dans de nouvelles directions, s'avèrent nécessaires. Comment les entreprendre, où trouver les documents capables de fournir les renseignements désirés ?

Une personne initiée aux recherches généalogiques n'hésitera pas. Elle sait qu'à défaut des registres de paroisses il existe, dans les archives cantonales, communales ou paroissiales toute une série de documents : terriers, registres de notaires, registres de bourgeoisie, obituaires, etc., dont la consultation pourra être fruc-

tueuse pour une période d'un siècle ou deux. Les renseignements obtenus n'auront cependant pas toute la précision de nos actes d'état civil : ils seront problématiques parfois. Les dates exactes de naissance et de décès, de mariage même feront souvent défaut, mais à cela près, le tableau généalogique pourra être complété de quelques générations.

Le moment vient enfin où les recherches sont à peu près vaines. Les quelques documents qui restent à dépouiller ne contiennent plus que de très rares données, et le nom cherché n'est plus porté que par un seul individu. Il est au sommet de la pyramide que forme la famille. Le tableau généalogique peut être dressé, montrant les multiples générations d'êtres humains issus d'un couple unique. Le spectacle ne manque pas de grandeur et mérite qu'on accorde quelque intérêt aux travaux patients et minutieux de ceux qui s'adonnent aux recherches de familles.

Il est possible qu'autrefois des études généalogiques aient été entreprises dans le but, avoué ou inavoué, de trouver des ancêtres illustres, d'étayer des prétentions nobiliaires qui ne reposent que sur une similitude de nom, de consacrer des traditions de famille. En est-il encore de même actuellement ? Il est certain que celui qui, de nos jours, partirait à la recherche de ses ancêtres dans un tel esprit devrait s'attendre à de cruels mécomptes. L'accès facile aux documents, les moyens de contrôle dont on dispose et les exigences de la critique, qui ne se contente plus des traditions transmises par les aïeux, permettent de bâtir quelque chose de solide. Et les documents qui sont à la base de toute recherche généalogique sont implacables. Ils livrent des renseignements où l'imagination et la vanité trouvent rarement un aliment.

Le nom de famille n'a pas toujours existé. Au moyen âge, les personnes ne portaient qu'un nom : Pierre, Paul ou Jean, nom individuel qui ne se transmettait pas aux descendants. Puis, on ne tarda pas à éprouver le besoin de distinguer les uns des autres les nombreux Paul, les nombreux Pierre ou les différents Jean.

Des surnoms furent donnés, qui caractérisaient soit le métier exercé par l'individu, soit le lieu où il habitait, ou encore un défaut physique ou moral. On prit aussi soin, dans quelques cas, d'indiquer la filiation et de dire par exemple : Jean fils de Claude. Ces surnoms étaient de deux sortes. Les uns, nés de la fantaisie locale ou présentant un caractère trop personnel, n'ont pas survécu à ceux qui les portaient. Les autres se sont transmis de générations en générations et, fixés par le document, sont devenus ce que nous appelons des noms de famille.

C'est ainsi que se sont formés dans le canton de Neuchâtel, aux XV^e et XVI^e siècles, et même plus tôt parfois, des noms tels que ceux de *Favarger*, donné à la famille qui tenait la forge, ou favarge, du couvent de Fontaine-André à la Coudre; de *Favre*, aux nombreux maréchaux-ferrants de village; de *Tissot* à des tisserands; de *Monnier* à des meuniers. Les lieux habités nous ont valu ceux de *Dubois*, au Locle, à Travers et à Buttes; de *Dumont*, primitivement Dessus le Mont, au Locle; de *Descœudres*, du nom d'un hameau de la Sagne; de *Ducommun*, *Duvanel*, *Dubied*, et d'autres. Des noms de villages ou de vallées décèlent l'origine de certaines familles, comme, par exemple, *Debrot*, *Dessaules*, *Montmollin*, *Cortailod*. Elles sont encore fixées dans le canton, tandis que celles du nom de *Vautravers*, dont la provenance n'est pas douteuse, ont actuellement une origine vaudoise.

Le répertoire des patronymes s'est encore enrichi de tous ceux que l'usage a tiré de noms individuels, ou prénoms. Un examen, même superficiel, nous montrera que Pierre se retrouve dans les nombreux *Perret*, *Perrin*, *Perrot*, *Perroud* et même *Perrenoud*; que de Jacques sont venus *Jaquet*, *Jacot*, *Jacottet*; de Hugues : *Huguenin*, *Hugueniot*, *Hugonet*; de Matthieu : *Matthey*.

D'autres noms individuels ont été précédés parfois de qualificatifs, auxquels ils ont été soudés, ce qui a donné les formes : *Petitpierre*, *Grandpierre*, *Grospierre*, *Grandjean*, *Grosclaude*, *Grosjean*, etc. Le même phénomène s'est produit avec des prénoms, et

il en est résulté des composés tels que: *Jeanhenry*, à Marin, *Pierrehumbert*, à Saint-Aubin; *Jeanjaquet*, à Couvet; *Jeanrenaud*, à Môtiers, *Jeanfavre* et *Jeanperrin*, au Val-de-Ruz; *Jeanmairêt*, à la Sagne; *Jeanmaire*, aux Brenets. (A suivre.)

Ueber den Ausgang einiger Geschlechter des Mittelalters

Von G. Zollinger (Fortsetzung)

VON BAL(L)MO(O)S = VON BANMO(O)S. Ministerialen der Grafen von Kiburg, später eingebürgert in Burgdorf, Solothurn, Bern und Thun (HBL Bd. 1, S. 551). — 1347, 1350, 1360 Johans von Banmos, Burger zu Burgdorf (1364 Banmos sel. acher, bei Burgdorf). 1380 Wölfli v. B., Burger zu Burgdorf¹⁴).

1451 Hans Ballmoos, Gemeindeammann von Oberburg b. Burgdorf. Eine Tochter des Junkers Thüring von Ballmoos, Margreth, letzte Aebtissin von Fraubrunnen, verheiratete sich nach Aufhebung des Klosters und ihrem Uebertritt zum neuen Glauben trotz vorgerückten Alters mit Bartlome Vogt (vorher Dominikaner). 1546 ist sie dessen Witwe. In ihrem Testament von 1543 kommt vor: Hans, ihr Bruder im Emmenthal. Für dessen Sohn hält Stettler (Genealogien, Stadtbibl. Bern) einen Hans von Ballmoos, sesshaft zu Lützelflüh, der 1576 Forderungen hatte an Anna von Wattenwyl, Hans Sterchi's Ehefrau. (Es dürfte sich um denjenigen Teil von Lützelflüh handeln, der als Enklave im Lauterbachgraben hinter Freudigen und Brittenwald zwischen Oberburger-Gebiet liegt,

¹⁴) Einige Andere; 1371 gibt J. Senn Reichslehen dem Schultheissen von Bern auf. « Ich Joh. Senno, edelknecht, tun kund: als H. v. Rütsholn, Hensli und Hentz von Baamos mir hant uf gesendet und ufgegeben die güeter und lechen ze Wichtrach, Stefenspurg und an Langenegge, es sin schupposen, agker, mat, holtz, velt etc., so aber ich habe ze lechen von dem heiligen römischen riche etc. » — 1345, 1348 Peter Banmos buwet eine schuppose ze Belp (im Register der FRB: Peter von Banmos zu Belp. Zum Wegfall des « von » ein Vergleich: 1372 Hüge von Seberg, schultheiss zu Buchse, 1378 Hug Seberg, schultheiss ze Buchse, 1379 Hugo de Seberg, scultetus in Hertzogenbuchsi).